

Montpellier, le 15 novembre 2017

L'inspecteur d'académie
Directeur académique des services de
l'éducation nationale de l'Hérault,

à

Mesdames et messieurs les instituteurs et
professeurs des écoles de l'Hérault

s/c de Mesdames les Inspectrices et
Messieurs les Inspecteurs de
l'Education Nationale



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Direction des
services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Hérault

Service des personnels
enseignants
du 1^{er} degré

Dossier suivi par :
Florence BOUCARD
Sabrina COULY

Téléphone
04 67 91 53 10

tempspartiels34@ac-montpellier.fr

31, rue de l'Université
CS39004
34064 Montpellier
cedex 2

Objet : Campagne de temps partiel / reprises à temps complet 2018

La campagne de temps partiels et reprises à temps complet pour la rentrée 2018 va être dématérialisée et organisée en deux étapes :

- *un recueil d'intentions (à compter de ce jour jusqu'à fin décembre) ;
- *une saisie du dossier en ligne (entre fin décembre et fin janvier).

Si vous souhaitez travailler à temps partiel ou reprendre à temps complet à la rentrée 2018, vous devez impérativement communiquer vos coordonnées via le questionnaire en ligne accessible à l'adresse suivante :
http://ppe.orion.education.fr/montpellier/itw/answer/s/b8t1dgfmt3/k/decla_intention

Vous trouverez l'ensemble de ces informations sur le site ACCOLAD (« Ma carrière/temps de travail-congés-disponibilité/temps partiels/enseignants du 1^{er} degré »).

Les détails concernant les modalités d'examen des demandes seront exposés, comme d'usage, dans la circulaire sur les temps partiels qui paraîtra courant décembre.



Vincent STANEK
L'Inspecteur d'Académie
Directeur Académique des services
de l'Education Nationale de l'Hérault

Vincent STANEK